

## Les professeurs du lycée de Dives manifestent et rencontrent le recteur d'académie

Nicolas Mouchel

Publié le 20 Fév 18 à 18:09



Des professeurs du lycée Jean Jooris ont manifesté mardi matin devant l'établissement. (©Le Pays d'Auge)

« Nous avons décidé d'agir aujourd'hui car le recteur d'académie est présent pour la signature d'une convention » lance l'un des **professeurs du lycée Jean Jooris de Dives-sur-Mer (Calvados)**, parmi le petit groupe rassemblé ce mardi matin 20 février 2018, à l'entrée de l'établissement professionnel.

Dans la continuité de [l'action de blocage réalisée par les élèves une semaine auparavant](#), les professeurs espéraient ainsi se faire entendre. Ils étaient une dizaine d'enseignants des différentes filières à **avoir déployé des banderoles** protestant contre la **réduction des heures de travail** à la rentrée prochaine.

Ce qui aboutirait à des regroupements de filières, pour des élèves qui n'ont pas le même profil, des référentiels différents et à des classes surchargées, à près de 30 élèves.

Là où certains élèves « plus fragiles » réussissent à s'en sortir dans des classes d'une quinzaine d'éléments, **l'échec scolaire** menace, selon les enseignants, « nous les faisons progresser en petits groupes ».

Difficultés scolaires et sociales pourraient également être de la partie, avant, toujours selon les enseignants, une fuite des élèves et un avenir bien sombre pour le lycée.

« **Nous n'avons pas l'intention de fermer le lycée** »

En fin de matinée, le **recteur de l'académie Normandie, Denis Rolland**, a accepté de recevoir les professeurs pour un moment d'échanges, reconnaissant la qualité de l'enseignement au lycée de Dives, avec « un véritable suivi que l'on doit à l'équipe éducative » et coupant court aussitôt aux rumeurs, « nous n'avons pas l'intention de fermer le lycée de Dives-sur-Mer, il a un avenir ».



*Le recteur d'académie, Denis Rolland (à gauche) a échangé avec les professeurs en fin de matinée. (©Le Pays d'Auge)*

Il a néanmoins rappelé la baisse significative des élèves dans l'établissement et en Normandie de manière générale, « nous avons besoin d'enseignants ailleurs et, bien que l'on ait perdu des élèves ici, on n'avait jusqu'à présent rien changé ». Le recteur a par ailleurs insisté sur les notions de regroupement des filières, « indispensables si l'on ne veut pas fermer les établissements », ainsi que sur la mobilité des lycéens :

C'est une exigence citoyenne et morale de faire bouger les lycéens, ils faut qu'ils puissent s'exposer plus loin, qu'ils fassent le choix de la mobilité.